



le 04 février 2025

Intervention de la section retraité Ville, Métropole et du CCAS de Toulouse lors de la manifestation organisée contre les coupes budgétaires !

En tant que retraités de la mairie de Toulouse, de Toulouse Métropole et CCAS (Centre Communal Action Sociale) de Toulouse, nous sommes nous aussi impactés, sauvagement, par les coupes budgétaires austères décidées par Monsieur Moudenc.

En réduisant de 10 % la subvention attribuée à notre Comité des Œuvres Sociales Sportives et Culturelles, il prive notre association de 500 000 € alors que la ville de Toulouse et Toulouse Métropole ont chacune versé 500 000€ pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris soit 1 000 000 d'euros.

L'article de loi du 26 janvier 1984 stipule que chaque collectivité territoriale, au travers de structures dédiées, vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs. Cela permet de les aider à **faire face à des situations difficiles**.

Et des situations difficiles, il y en a parmi les **20 000 adhérents du COSAT**. **Les pensions des retraités** ne sont plus indexées sur les salaires, et **les salaires des actifs ne sont plus revalorisés à hauteur de l'inflation**.

Le pouvoir d'achat de chacune et chacun est en diminution, ce qui affecte le bien-être de tous les agents territoriaux, actifs et retraités.

Monsieur **Moudenc et sa clique ont donc décidé**, dans la droite ligne du gouvernement Barnier hier et Bayrou aujourd'hui, de réduire **à grands coups de tronçonneuse les budgets de fonctionnement des services publics et les subventions aux associations**.

Pour les retraités de la ville de Toulouse, de la métropole et du CCAS, cela se traduit, entre autres, par la **suppression de l'attribution des chèques seniors** d'une valeur annuelle d'environ 100 €. Une perte sèche de pouvoir d'achat pour les retraités !

Tous les représentants du personnels au Conseil d'administration du COSAT ont voté contre la baisse de la subvention. Mais qu'importe, Monsieur Moudenc s'en moque. Après les simulacres de discussions dans les CST (Comités Sociaux Territoriaux) des 7 et 27 novembre 2024, il a fait passer cette coupe austère sans aucune modification le 28 novembre au Conseil municipal.

Nous, les retraités organisés dans la CGT, refusons, comme vous, les actifs, d'être plumés comme des dindons.

Nous les retraités dans nos sections syndicales savons qu'entre **60 et 80 milliards d'euros de fraude et d'évasion fiscales** sont estimés chaque année. À titre de comparaison, le budget du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports était de 76 milliards en 2021.

Nous les retraités savons aussi que des cadeaux fiscaux, comme la transformation de l'impôt de solidarité sur la fortune en impôt sur la fortune immobilière, ont fait **perdre 3,5 milliards d'euros aux finances publiques.**

Ces **3,5 milliards d'euros représentent le salaire net annuel de 225 000 fonctionnaires.** (Source : Cour des comptes.)

Nous, les retraités de la mairie, métropole et CCAS de Toulouse demandons, la fin du plan social visant le personnel actif et revendiquons le maintien de la subvention au COSAT permettant de verser intégralement la prestation des senior à tous les retraités.

Rien n'est jamais joué d'avance, et rien ne se fera sans vous !

**Ensemble, actifs et retraités, nous construirons
notre futur et celui de nos enfants.**